

CONTRIBUTION AU DOCUMENT REFLEXION DE DOMELE

A. La nouveauté culturelle est pour nous ici constitué par « **les éléments historiques** » sur l'ancien Territoire Bomboma que nous pouvons trouver dans le document envoyé par notre frère Domele :

« ... HISTORIQUE » point traité dans le travail du frère Domele.

Le territoire de Kungu est issu de la fusion de l'ancien territoire de Bomboma et de quelques concessions ponctionnées aux territoires de Libenge et de Gemena.

Pour mémoire, la création du territoire de Bomboma remonte à **la réforme administrative de 1912 à 1914** au cours de laquelle le District de Bangala, par arrêté royal du 01 mars 1913 a vu passer le nombre de ses territoires de 8 à 20¹ ; et parmi ces nouvelles entités politico-administratives créées, l'on cite le territoire de la Moyenne-Ngiri, chef-lieu Bomboma. Il est à signaler que les territoires créés à cette époque, avaient presque tous été dominés par celui d'un cours d'eau.

Hélas ! Le territoire de la Moyenne-Ngiri ne durera plus que l'espace d'un matin par arrêté royal du 20 Août 1919, les nombres de District de Bangala sont réduits, avec eux, la disparition de la Moyenne-Ngiri.

L'arrêté royal du 08 janvier 1924 a réhabilité le territoire de Bomboma. La philosophie du colonisateur étant de donner une définition ethnique aux territoires, par ordonnance AIMO N°33 du 21 mars 1932, le territoire de Bomboma est débaptisé en territoire de la Ngiri, avec Bomboma comme chef-lieu.

¹ Saint Moulin de L ; « Histoire de l'organisation administrative du Zaïre » in Zaïre-afrique, n° 224, avril 1988, pp 197-222

L'objectif n'ayant pas été atteint, le colonisateur renonce vite au projet. C'est alors que les territoires furent à nouveau dénommés d'après les noms de leurs chef-lieux.

Le territoire de la Ngiri ne pouvant échapper à la règle redevient par ordonnance n° 84 AIMO du 29 Août 1933, le territoire de Bomboma, chef-lieu Bomboma. Par décret du 05 décembre 1933, le nombre des secteurs du territoire de Bomboma est fixé à 10 :

Bomboma	: Chef-lieu Bomboma
Bobo- Est	: Chef-lieu Bodibwa
Bozaba	: Chef-lieu Maleke
Djandu et kutu	: Chef-lieu -----
Dongo	: Chef-lieu Engalangu
Gens d'eau	: Chef-lieu Bomole
Lobala Bomboli	: Chef-lieu Bomboli
Lobala II	: Chef-lieu Imesse
Makengo	: Chef-lieu Bokonzi
Ngombe – Nord	: Chef-lieu Bogba ⁽²⁾

Pour des raisons non encore élucidées, l'autorité coloniale décide en 1955 le transfert du chef-lieu de Bomboma à Kungu et l'annexion des secteurs de Lua et Songo à l'ancien territoire de Bomboma et désormais sous les fonts baptismaux « Territoire de Kungu » décision rendue effective en 1957. Par ailleurs, elle n'a jamais enchantée les populations liées de l'ancien territoire de Bomboma..... »

Nous avons là une entrée intéressante qui permet de retracer le cheminement qui a conduit à la création du Territoire Bomboma. Pour ce faire, il y a besoin d'approfondir ces écrits en donnant les éléments complémentaires qui sont des réponses aux questions que nous posons à toute la Communauté, et à notre frère Domele en particulier :

1. Quelle a été l'organisation administrative avant la réforme de 1912, au niveau national, au niveau régional ?
2. Le District de Bangala faisait partie de quelle province ?
3. Quels ont été les Territoires du District de Bangala ?
4. Quelles ont été les limites du Territoire de la Moyenne-Ngiri ?
5. Comment s'est fait le passage du Territoire de la Moyenne-Ngiri au Territoire Bomboma ? Quelles sont les raisons qui ont amené

² B.A.C

à faire du chef-lieu d'un Territoire (Bomboma) un Territoire (Territoire Bomboma) ?

La chronologie des faits et la situation géographique de chaque entité administrative permettent de vivre les événements passés. Cela est encore plus important pour tous ceux de nos descendants qui n'ont pas eu l'occasion de se rendre dans ces terres de nos ancêtres.

B. Aussi un point à soulever ici au sujet de la « **localisation du peuple Bomboma** ». Dans quels Secteurs est-il implanté ?

« ...PEUPLEMENT ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES COMMUNAUTES LOCALES », autre point traité dans ce même travail.

Le territoire de Kungu est peuplé de deux grands groupes (raciaux) : les Bantu et les Soudanais. Le groupe bantu comprend : Bamwe, Bomboma, Bozaba, Libinza, Lingonda, Lobala, Monzombo, et Ngombe. Tandis que les Mbanza, Ngbaka et Ngbandi constituent le groupe soudanais. Géographiquement ces minorités nationales sont réparties comme suit :

Bomboma et Lingonda (Secteur de Bomboma)
 Bamwe et Libinza (Secteur de Mwanda)
 Mbanza et Ngbaka (Secteur de Lua et Songo)
 Monzombo et Lobala (Secteur de Dongo)
 Ngombe (Secteur de Bomboma et Songo)
 Bozaba ou Bomboli (Secteur de Dongo et de Mwanda)
 Ngbandi (Secteur de Songo)

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE

Le territoire de Kungu comprend cinq (5) secteurs subdivisés en soixante et cinq (65) Groupements :

BOMBOMA	DONGO	LUA	MWANDA	SONGO
1. BOBEY	1. BOMBOLI	1. BOGBADONGO	1. BOMPELA	1. BENDELE
2. BOKONZI	2. LOBALAPOKO	2. BOMBILI	2. BOMOLE	2. BOGBA
3. BOMBOMA I	3. LOBALA	BODIGIA	3. BONDONGO	3. BOMENGE
4. BOMBOMA II	TANDA	3. BOMINENGE	4. BONYANGE	4. BOSONDONGO

5. BOSO KOLOLO 6. BOSOLITE 7. BOSO MAKPELENGO 8. BOSO MBUBU 9. BOSO MONDEMBE 10. BOSO MOMBENGA 11. DINGO NGBANDI 12. LINGONDA 13. LOKOMBO 14. MAKENGO 15. MOTUBA 16. NZUMBELE	4. LOBALA SUD 5. MONZOMBO 6. TANDAKOMBE	BOYASE 4. FULUBOBANDU 5. MBATINGOLO 6. SENZENE 7. NGWAGODO 8. MONDONGA 9. MOMBONGO 10. MOLIA	5. BOZABA 6. EBUKU 7. LIBOBI 8. LIFUNGA 9. LIKATA 10. LIPOKO 11. LOKAY 12. LOKOTU 13. MABOKO 14. MOLIBA 15. MOLUNGA 16. ONDONGO 17. MONYA 18. SOMBE	5. BOSO NGOZO 6. GBELE 7. GUGA 8. GULUKOLO 9. KUNGU 10. LINGO 11. MBANZA BALAKPA 12. MBANZA WOLO 13. MBATI WENENGE 14. NGBANDA 15. NGELE

Source : Saint Moulin de L et Tshibanda J.C; Atlas de l'organisation administrative de la RDC, CEPAS, Kinshasa 2005, pp74

Bien sûr dans le Secteur Bomboma, villages Bokonzi, Bomboma I, Bomboma II, Lokombo, Makengo, Motuba, Nzumbele.

Au nombre de villages, les Bomboma sont majoritaires dans le secteur Bomboma.

Est-ce normal que nous ne soyons pas représentés au niveau National ???

Alors que dire des Lingonda, Bozaba, Ebuku ? Font-ils partie du peuple Bomboma ?

N'oublions pas nos frères Likaw !!! Les Mongo ont intégré les Batetela dans « ANA MONGO » Il faut y penser très sérieusement

Pour le Comité Directeur ACUBO

**Conseiller Culturel
Prof. Mopondi Bendeko Mbumbu**

**Président ACUBO
Mongai Selenga Maufranc**